

HONORAIRES DE NÉGOCIATION :

Jusqu'à 100 000 € hors honoraires **10%** TTC inclus charge acquéreur
Entre 100 000 € et 150 000 € hors honoraires **7.5%** TTC inclus charge acquéreur
Entre 150 000 € et 200 000 € hors honoraires **6.5%** TTC inclus charge acquéreur
Entre 200 000 € et 300 000 € hors honoraires **6%** TTC inclus charge acquéreur
Entre 300 000 € et 400 000 € hors honoraires **5.5%** TTC inclus charge acquéreur
Au-delà de 400 000 € hors honoraires **5%** TTC inclus charge acquéreur

Barème identique si charge vendeur.

HONORAIRES DE LOCATION :

Baux d'habitation :

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20 %

A la charge du locataire :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10 € / m²
- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € / m²

A la charge du bailleur :

- honoraires d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10 € / m²

- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € / m²

Baux commerciaux ou professionnel :

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20 %

A la charge du locataire :

- honoraires 20% du loyer annuel HT

A la charge du bailleur :

- honoraires 15% du loyer annuel HT

HONORAIRES DE GESTION :

Sur devis